

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [nathalie Bourdeau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/19cce7eb55c7925a57907edb>

Date d'obtention : 2020-08-19 19:01:12

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Cela me permet d'orienter mon intervention (étapes pour me guider) et savoir les limites à respecter : 4 éléments: *1 L'amorce *2 Nature *3 L'intention *4 L'étendue.
- Cela me permet une intervention adéquate (rapide et efficace) basé sur les bonnes pratiques dans le respect de la loi.
- Bien évaluer la situation permet d'agir adéquatement et ainsi de limiter les repercussions (diminuer la propagation des images pornographiques) que cela peut occasionner pour le jeune.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dès qu'une situation se présente en matière de sextage, je dois utiliser ma trousse afin de me guider dans mon intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- La situation vécue par la jeune (ex: conséquences en lien au fait que des photos d'elle nue circule) peut occasionner des conséquences psychologiques donc important de prendre la situation en main et d'agir en utilisant les bonnes pratiques et tenter de faire en sorte que le ou la jeune soit respectée et accompagnée tout au long du processus.